

VOIE TECHNOLOGIQUE

ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

*Sciences et techniques sanitaires
et sociales*

ENSEIGNEMENT

SPECIALITE

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES EN CLASSE DE TERMINALE

Programme : arrêté du 17-1-2019 publié au BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019

SOMMAIRE

<i>Préambule du cycle terminal</i>	1
Objectifs	1
Compétences visées	2
Organisation du programme	2
Repères pour le professeur	4
<i>Le programme commenté – classe de terminale</i>	5
Propositions de répartition horaire	5
Pôle thématique - Module « Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale »	6
Pôle méthodologie	13
<i>Vers le Grand oral</i>	16
De l'étude au Grand oral	16
Les compétences orales et l'enseignement de STSS	16

Préambule du cycle terminal

Objectifs

L'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales se déploie selon une approche systémique permettant aux élèves de la série sciences et technologies de la santé et du social d'analyser, dans leur complexité, des situations d'actualité sanitaire ou sociale et d'en comprendre les enjeux.

Les élèves identifient et analysent les besoins de santé et les besoins des individus et des groupes sociaux ainsi que leurs déterminants. Ils examinent les réponses apportées par les politiques publiques, les dispositifs et les institutions sanitaires et sociales.

Pour ce faire, les programmes des classes de première et de terminale s'organisent en deux pôles : le pôle thématique qui forme à la compréhension des questions sociales et de santé, à leur prise en charge dans une société ; le pôle méthodologique qui permet aux élèves d'appréhender des méthodes liées à la production de la connaissance en santé et social ainsi qu'à la mise en œuvre de projet d'action.

Cet enseignement vise à construire les compétences et repères culturels nécessaires à une poursuite d'études dans les champs sanitaire et social. Il mobilise à cet effet les disciplines des sciences humaines et sociales telles que la sociologie, l'histoire, le droit, l'économie...

Le professeur est invité à prendre appui sur l'analyse de situations-problèmes relatives aux faits sanitaires et sociaux qui caractérisent notre société, considérée dans son contexte scientifique, politique et socio-économique. Il s'agit de donner du sens aux enseignements par une démarche technologique contextualisée.

Sur des temps dédiés, l'activité technologique mobilise méthodes, outils et ressources et prend appui sur l'actualité du champ. Elle participe à la compréhension des faits sanitaires et sociaux, et du fonctionnement des institutions et dispositifs existants que l'ensemble de l'enseignement vise à développer.

L'étude des relations effectives entre les institutions et les dispositifs concernés par la mise en œuvre des politiques sanitaires et sociales s'avère utile pour que les élèves confrontent leurs représentations à la réalité des secteurs concernés et développent des compétences d'observation, d'analyse, de synthèse et de restitution. Ces relations peuvent prendre des formes différentes : rencontres avec des professionnels, observations et visites sur le terrain, communication à distance, études de documents techniques, suivis d'actions et de projet...

Les acquis de ces activités sont intégrés à l'enseignement dispensé.

Compétences visées

Par une approche technologique, la formation en sciences et techniques sanitaires et sociales développe des compétences transversales que sont la littératie et la numératie, l'écoute, le travail en équipe, l'autonomie, l'esprit critique, la capacité à rendre compte d'une démarche, la mobilisation du numérique en appui à l'analyse d'une question de santé ou sociale. Ces compétences sont travaillées en lien avec celles spécifiques au champ santé-social :

- analyser des faits de société posant des questions sanitaires ou sociales ;
- caractériser la cohésion sociale, le bien-être et la santé des populations, des groupes sociaux ;
- questionner la relation entre les déterminants, les besoins en matière de santé et de vie sociale et les réponses politiques et institutionnelles ;
- identifier les objectifs des politiques de santé, de protection sociale, d'action sociale ;
- repérer les acteurs et organisations du champ sanitaire et social à différentes échelles territoriales ;
- mener une démarche de recherche documentaire et d'analyse de l'information sanitaire et sociale ;
- analyser une démarche d'étude en santé et social, argumenter les choix méthodologiques ;
- présenter une démarche de projet dans le champ sanitaire et social, ses contraintes et spécificités.

Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Organisation du programme

Les programmes des classes de première et de terminale s'organisent en deux pôles, le pôle thématique et le pôle méthodologique. Le pôle thématique est décliné en quatre modules. Trois sont traités en première, « Santé, bien-être et cohésion sociale », « Protection sociale », « Modes d'intervention en santé et action sociale » et un en terminale, « Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale ». Chacun de ces modules est composé d'une ou plusieurs parties, introduites par un questionnaire.

Pôle thématique

Le module « **Santé, bien-être et cohésion sociale** » permet de caractériser la santé et ses déterminants ainsi que le bien-être et la cohésion sociale, leurs mesures, l'émergence des problèmes dans une approche de territoire national ou local, intégrant les aspects historiques, culturels et socio-économiques. La projection vers les choix portés par les acteurs, à différents niveaux, en réponse aux questions de santé et sociale étudiées est présente tout au long de cette partie.

Le module « **Protection sociale** » comporte l'étude du système de protection sociale et permet de situer sa spécificité dans le champ politique et des actions. Cette étude prépare la compréhension de l'apport de la protection sociale à la santé, au bien-être des personnes et des groupes assurée dans la partie « Modes d'intervention en santé et action sociale » du programme, et ses liens avec les politiques sociales et de santé qui seront étudiées en classe de terminale.

Le module « **Modes d'intervention en santé et action sociale** » permet de prolonger la réflexion engagée dans la partie « Santé, bien-être et cohésion sociale » par une approche des différents modes d'intervention en santé et en action sociale qui visent à assurer le bien-être, la cohésion sociale, la santé des groupes et personnes aux différents niveaux territoriaux. On mobilisera l'étude du système de protection sociale pour situer sa place particulière quant à l'accès à la santé et en termes de cohésion sociale.

Le module « **Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale** » explique la construction de la politique sanitaire et sociale en tant que réponse aux attentes et besoins des populations. Il identifie les dispositifs, les structures qui rendent opérationnels les choix politiques et situe la place et le rôle des principaux acteurs. Certaines notions sont communes aux approches en Politiques de santé et en Politiques sociales. La place particulière de la protection sociale dans la lutte contre les inégalités est mise en évidence.

Ce pôle permet l'ouverture aux niveaux européen et mondial.

Pôle méthodologique

Le module « **Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social** » accompagne de manière transversale le pôle thématique. Il permet de découvrir, dans le cadre d'une démarche d'étude ou de projet, des méthodes et des outils de description et d'analyse portant sur les caractéristiques sanitaires et sociales d'une population. Il développe les compétences en recherche documentaire dans le champ santé-social, nécessaires aux poursuites d'études supérieures dans le secteur d'activité.

Le programme est rédigé en deux colonnes intitulées :

- « **Contenu** » : cette colonne présente les connaissances et les principales notions qu'il s'agit de faire acquérir aux élèves. Les notions sont citées en lien avec un point particulier du programme même si elles peuvent être mobilisées à différents moments du programme. Toutefois, le professeur, selon sa progression, peut choisir le moment qu'il juge pertinent pour l'acquisition de cette notion.
- « **Capacités exigibles** » : sont présentées ici les activités intellectuelles stabilisées et reproductibles qui sont attendues des élèves à la fin du cycle, et qui prennent appui sur la mobilisation des contenus du programme. L'acquisition des capacités est continue, elles peuvent être travaillées de façon isolée ou de façon concomitante.

Au cours du cycle terminal, l'articulation entre les parties et les modules vise le renforcement de la maîtrise des concepts et notions, les transpositions de méthodes, d'outils et la construction d'une réflexion argumentée sur les problèmes sanitaires et sociaux développée dans une approche technologique. **La mobilisation des acquis, l'analyse, la synthèse, la mise en perspective** doivent être privilégiées. La mise en œuvre du programme prend en compte l'actualité et les évolutions sociologiques, culturelles, économiques de la société.

L'utilisation de l'outil numérique (logiciels, applications, bases de données, ressources numériques du secteur sanitaire et social) doit être systématique dans le pôle méthodologique et intégrée tout au long des deux années pour les deux pôles. Comme pour toutes les disciplines, la pratique du numérique en sciences et techniques sanitaires et sociales participe au développement des compétences numériques des lycéens futurs étudiants et citoyens.

Les différentes parties du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales prennent appui sur les acquis du programme de seconde, en sciences économiques et sociales particulièrement, et sont enrichies par les apports des autres disciplines.

Retrouvez éduscol sur



L'enseignement technologique en langue vivante étrangère (ETLV) contribue à renforcer l'ouverture culturelle ainsi que l'approche européenne et internationale. Tout en s'inscrivant dans les axes du programme de langue vivante A (LVA), il aidera à confirmer les acquis du domaine sanitaire et social. L'enseignement technologique en langue vivante permet une pratique contextualisée de la langue par le croisement des apprentissages linguistiques et ceux de l'enseignement de spécialité. Ainsi le développement des compétences linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et pragmatiques ancrées dans les spécificités technologiques, scientifiques et culturelles du domaine sanitaire et social est favorisé. Les activités orales sont privilégiées, tant en réception et qu'en production, prises de parole en continu et en interaction, entre pairs ou avec les professeurs ; l'écrit trouve sa place dans la prise de notes, le compte rendu ou la synthèse qui accompagnent et prolongent le travail de l'oral.

Tout au long du cycle terminal, des liens entre l'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales et l'éducation aux médias et à l'information (EMI), l'enseignement moral et civique (EMC) viseront à conforter les capacités des élèves dans chacun des enseignements. Ainsi, les capacités visées en l'enseignement moral et civique feront l'objet d'une attention particulière lors de l'enseignement de Sciences et techniques sanitaires et sociales, et particulièrement :

- savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ;
- être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations ;
- comprendre le sens de la complexité des choses ;
- être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences.

Les acquis de méthodologie appliquée au secteur sanitaire et social de l'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales, sont évalués dans le cadre de l'épreuve Grand oral du baccalauréat. Selon la thématique du travail de l'élève, les deux enseignements de spécialité peuvent être mobilisés.

Repères pour le professeur

Le professeur :

- situe les acquis des sciences et techniques sanitaires et sociales dans la démarche technologique ;
- permet et encadre l'expression par les élèves de leurs conceptions initiales ;
- procède régulièrement à des synthèses pour expliciter et structurer les savoirs et savoir-faire, propose des temps pédagogiques permettant de les réinvestir dans des contextes différents et aide ainsi au développement des capacités exigibles ;
- établit des liens aussi bien entre les différentes parties du programme, entre les notions et les capacités, qu'avec les autres enseignements, notamment de chimie-biologie et physiopathologie humaines, et avec l'enseignement moral et civique ;
- favorise l'acquisition de compétences transversales et développe l'autonomie des élèves en proposant des temps de travail personnel ou en groupe, dans la classe et hors de la classe.

Le recours ponctuel à l'étude de questions d'actualité contextualisées, entre autres en pédagogie de projet, est encouragé. Ces activités contribuent efficacement à l'acquisition des compétences transversales et de la démarche technologique ancrée en sciences et techniques sanitaires et sociales. La construction du questionnement en santé et social, la mobilisation des acquis, la recherche et l'exploitation des ressources dans une démarche construite et

Retrouvez éducol sur



rigoureuse, la mise en œuvre de méthodes y sont constamment recherchés, de même que les capacités à s'organiser et à travailler en équipe. La complexification progressive des situations ou des faits étudiés, la richesse des ressources, la finesse des questionnements concourent au développement des compétences d'analyse et de l'esprit critique.

À l'issue de travaux ou de recherches, individuels ou de groupe, un temps sera dédié à la mise en commun, à la confrontation des démarches, des résultats, des travaux. Les capacités d'expression et de communication orales, consistant à mener un exposé construit, à entrer dans l'échange, seront ici particulièrement travaillées, sans négliger bien sûr la réalisation d'une trace écrite.

Le programme commenté – classe de terminale

Propositions de répartition horaire

Pôle thématique Module « Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale »	
Quels politiques et dispositifs de santé publique pour répondre aux besoins de santé ?	8 à 9 semaines
Quels politiques sociales et dispositifs d'action sociale pour favoriser le bien-être des individus et des groupes ainsi que la cohésion sociale ?	7 à 8 semaines
Pôle méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social	
Comment les organisations sanitaires et sociales mettent-elles en place un plan d'action pour améliorer la santé ou le bien-être des populations ?	6 à 7 semaines
Accompagnement du Grand oral	
Revue de projet, accompagnement à la mise en œuvre de l'étude, à l'élaboration des questions-supports de l'épreuve, à la construction des éléments attendus pour leur présentation, préparation de l'épreuve	Environ 5 semaines

L'épreuve de spécialité de sciences et techniques sanitaires et sociales se déroule courant mars et porte sur les contenus du pôle thématique. La répartition horaire proposée rend cohérent l'enseignement de la totalité du pôle thématique et autorise aussi l'engagement du pôle méthodologique, de la rentrée à cette période d'examen, sur une organisation pensée en équipe.

Comme en classe de première, chaque pôle suppose une progression qui lui est propre afin qu'il y ait formation des élèves sur chacune des dimensions de l'approche des questions de santé et sociales.

L'enseignement de STSS, dans sa globalité, permet, au fil des progressions, des apports croisés et des liens mutuels entre les contenus de ces deux pôles ; une prise de recul sur ses différents contenus y est ainsi favorisée. De plus, mobilisés au travers l'épreuve de Grand oral, les acquis du pôle méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social doivent être développés régulièrement dans la continuité du travail de première.

1. Le travail sur la communication et les techniques oratoires est pris en charge par l'ensemble des disciplines de la série.

Pôle thématique - Module « Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale »

Quels politiques et dispositifs de santé publique pour répondre aux besoins de santé ?

L'étude des politiques et du système de santé mobilise les acquis des modules « **Santé, bien-être et cohésion sociale** », « **Modes d'intervention en santé et action sociale** » et « **Protection sociale** » du programme de première. Elle peut être engagée à partir de l'étude de problèmes de santé mobilisant les acquis de la classe de première pour amener à l'approche des dispositifs et politiques. Une entrée par l'étude du système de santé ou des politiques de santé est aussi possible. Cette partie s'appuie sur analyse et l'exploitation des documents scientifiques ou techniques de qualité, permettant de renforcer le socle de la culture du domaine.

Cette partie du programme prend appui sur des rencontres avec des acteurs et professionnels de la santé. Ainsi, l'identification de la place de l'établissement de santé au sein du système de soins et la compréhension de son fonctionnement s'appuient sur l'étude d'un établissement sous forme de visites, de rencontres avec des professionnels ou d'exploitation de documents techniques.

Les activités proposées mobilisent les acquis du pôle méthodologique de première dans une démarche active et réflexive au service de la compréhension du système de santé.

L'enseignement technologique en langue vivante étrangère peut permettre l'ouverture à l'étude de systèmes de santé étrangers afin d'aider à situer les caractéristiques du système français.

Contenus	Capacités exigibles
<p>Politique de santé et gouvernance du système de santé</p> <p>Approche historique, évolution de la politique de santé et des objectifs de santé.</p> <p>Élaboration de la politique de santé aux différents échelons territoriaux locaux, nationaux et internationaux ; démocratie sanitaire.</p> <p>Composantes du système de santé.</p> <p>Gouvernance et financement du système de santé.</p>	<p>Présenter le processus d'élaboration d'une politique de santé en la situant dans son contexte.</p> <p>Montrer que la politique de santé vise à agir sur les déterminants de santé.</p> <p>Présenter l'organisation du système de santé.</p>
<p>Du système de santé au système de soins</p> <p>Dispositifs, actions en santé sur un territoire ; lutte contre les inégalités de santé et accès aux soins.</p> <p>Système de soins : diversité et complémentarité des acteurs.</p> <p>Place de la personne dans système de soins.</p> <p>Principales notions</p> <p><i>Agence sanitaire - comptes de la santé - demande de santé - démocratie sanitaire - gouvernance - offre de soins - parcours de soins - permanence des soins - politique de santé - priorité sanitaire - système de santé - système de soins - système de veille sanitaire - traité, règlement européen ; texte législatif et réglementaire - territoire de santé.</i></p>	<p>Illustrer la place de la personne dans le système de santé, le système de soins.</p> <p>Présenter un système de veille sanitaire.</p> <p>Analyser une intervention en promotion ou en prévention de santé.</p> <p>Présenter la place de la protection sociale dans le système de soins.</p> <p>Montrer la complémentarité des différentes composantes du système de soins sur un territoire.</p>
<p>Les relations entre la politique de santé et les questions sociales font l'objet d'une première approche.</p>	

Retrouvez éducol sur



Conseils pédagogiques

Cette partie du module peut être abordée par l'étude d'un exemple de politique de santé² et de sa mise en œuvre sur un territoire permettant de mobiliser les acquis de la classe de première et d'introduire les notions du programme de terminale : analyse de la question de santé ou du problème de santé dans ses différents contextes, mise en lien d'une action de santé et de ses modes d'intervention avec les déterminants de santé liés à la question de santé, apport de la protection sociale, identification des acteurs relevant des différentes composantes du système de santé...

La présentation des principales étapes historiques de la politique de santé et de ses objectifs est contextualisée (dimension politique, sociale, économique voire technique...). À partir d'exemples, on montre l'influence de différents contextes historiques sur la mise en œuvre de politiques de santé dans le temps et dans l'espace : industrialisation au XIX^e siècle, révolutions technologiques et au milieu du XX^e siècle, crises sanitaires d'envergure, et crises économiques remettant en question le financement du modèle de protection sociale français. Des exemples récents permettent de préciser la place de dispositifs et institutions dédiées à la santé publique et d'illustrer leurs effets mais aussi leurs limites face à l'émergence de nouveaux risques sanitaires³.

L'étude de l'élaboration de la politique de santé aux différents échelons territoriaux⁴ doit mettre en évidence comment sont déterminées les priorités à partir de besoins repérés sur les territoires. On cherche à présenter la démarche mobilisée en précisant les niveaux d'élaboration (définition, pilotage) et de mise en œuvre sur le territoire, les outils de planification (plans, programmes) et les acteurs concernés, dont l'utilisateur, en précisant le rôle respectif de chacun.⁵

Dans le cadre de la gouvernance du système de santé, les élèves sont conduits à repérer le rôle premier de l'Etat et de ses prérogatives dans ce domaine. Ils sont également amenés à identifier les acteurs et les outils mobilisés par les services déconcentrés de l'Etat au service de la territorialisation des politiques de santé.⁶ On s'appuie sur des textes législatifs et réglementaires⁷. Cette étude doit permettre à l'élève d'appréhender comment les acteurs déterminent les orientations, les champs, les objectifs, les instruments d'intervention

2. Ressource pour le professeur : Florence Morestin, Un cadre d'analyse de politique publique : guide pratique, Septembre 2012, [En ligne] Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé, Québec ; Disponible sur : http://www.ccnpps.ca/docs/Guide_cadre_d_analyse_politiques_Fr.pdf

3. Ressource pour le professeur : Zylberman Patrick, « Crises sanitaires, crises politiques », Les Tribunes de la santé, 2012/1 (n° 34), p. 35-50. Article permettant de questionner par une vision historique, les conséquences de différentes pandémies sur l'émergence de nouvelles politiques et réglementations en santé publique. Un article qui reste très actuel.

4. Ressource pour le professeur : Tissioui Mohamed, Payre Sébastien, Joffre Clémence, « Éditorial : le territoire, un nouvel enjeu pour les secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires ? », Management & Avenir Santé, 2019/1 (N° 5), p. 7-10. On retrouve dans ce numéro spécial de la revue « Management et avenir santé » différents articles dont cet éditorial, présentant différentes formes actuelles de territorialisation des politiques de santé.

5. Ressource pour le professeur : l'intégration progressive des savoirs expérientiels des patients, et leur participation aux dispositifs et parcours de santé sont actuellement en fort développement sur le territoire national. « L'université des patients » de la Sorbonne est un exemple de « co-construction » d'une offre de soins innovante pour garantir une meilleure prise en charge de différentes pathologies chroniques : <https://universitedespatients-sorbonne.fr/>

6. Ressources pour le professeur : compte rendu de la journée d'étude « Fabrique territoire santé » du 6 avril 2018, consultable sur : https://www.fabrique-territoires-sante.org/sites/default/files/paris_acte_2018_-_internet.pdf
Les différents outils régionaux de pilotage des politiques de santé et démarches associées, consultable sur : <https://www.ars.sante.fr/le-projet-regional-de-sante-2018-2022-4>

7. Ressource pour le professeur : loi de modernisation de notre système de santé (2016) : impact dans les programmes de STSS et référentiels de SP3S/ESF, avril 2028, RNRSMS, Disponible sur <http://rnrsms.ac-creteil.fr/spip.php?article615>

(stratégies, plans et programmes de santé...) de la politique de santé publique dans le cadre de son élaboration.

On montre l'importance du diagnostic épidémiologique dans l'élaboration d'une politique de santé visant à agir sur les déterminants de santé, en faisant le lien avec la démarche d'étude et la démarche de projet. À partir de l'exemple d'un plan ou d'un programme, l'élève est conduit à justifier les priorités de santé au regard du diagnostic épidémiologique et de l'identification des déterminants de santé concernés. Il est également possible de sensibiliser les élèves à des démarches de diagnostic coconstruites avec les populations et plus largement la société civile, pour l'élaboration de plans de santé publique.⁸

En référence à des traités et à des règlements européens, on identifie l'influence de la politique européenne sur la politique nationale.

L'étude de l'organisation du système de santé doit permettre aux élèves d'appréhender les caractéristiques d'un système de santé et de le distinguer du système de soins. Les élèves sont amenés à identifier les diverses composantes d'un système de santé ainsi que la place et le rôle des différents acteurs dont celui de l'utilisateur. À partir d'exemples, on montre la nécessaire complémentarité des différentes composantes dans la mise en œuvre de la politique de santé. On analyse la place de la protection sociale dans le financement du système de santé.

L'analyse de la répartition et de l'évolution des comptes de la santé⁹ doit permettre à l'élève de comprendre les stratégies et les moyens mis en place pour la maîtrise des dépenses de santé en France. À partir d'exemples, on illustre ces moyens ainsi que les mesures législatives et réglementaires qui ont une incidence sur la demande de santé et l'offre de soins.

En fonction des progressions, les apports mutuels de l'étude de la démarche de projet en santé-sociale et de l'étude de l'élaboration des politiques de santé peuvent renforcer les acquis de chacune de ces deux parties du programme.

La place et les modalités de participation des usagers, en particulier l'exercice de leurs droits collectifs dans le système de santé et de système de soins sont abordées ; leur approche conduit à la présentation de la notion de démocratie sanitaire. On fait référence aux textes juridiques en vigueur. Une réflexion peut être engagée sur l'analyse des difficultés rencontrées dans l'exercice des droits individuels et collectifs des usagers. Le caractère transversal de la lutte contre les inégalités de santé est identifié.

Au travers de l'analyse d'exemple(s) d'intervention en promotion ou en prévention sur un territoire de santé, on montre la nécessité d'agir sur les déterminants de la santé par la mise en place de dispositifs de prévention – promotion mobilisant de nombreux et divers acteurs relevant du domaine de la santé mais aussi d'autres secteurs (agriculture, éducation, social...).

Au niveau national, l'élève est conduit à identifier les missions de l'Agence nationale de santé publique, Santé publique France (SPF).

8. Ressource pour le professeur : les actes des « rencontres nationales santé environnement », consultables en ligne, permettent d'ouvrir sur les différentes parties prenantes mobilisées dans le PNSE 4 2022-2024 : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/evenements/article/rencontres-nationales-sante-environnement-2019>

9. Ressource pour le professeur : le PQE – Programme de qualité et d'efficacité, constituant l'annexe 1 du PLFSS est certainement le document le plus complet sur les différents postes budgétaires de notre système de santé. Accessible en ligne sur le portail de la sécurité sociale : <https://www.securite-sociale.fr/la-secu-en-detail/gestion-financement-et-performance/pqe> ou directement en suivant ce lien : <https://www.securite-sociale.fr/files/live/sites/SSFR/files/medias/PLFSS/2020/PLFSS-2020-ANNEXE%201-Maladie.pdf>

À partir d'un exemple de risque sanitaire, l'élève est conduit à analyser l'organisation et le fonctionnement d'un système de veille sanitaire ; son analyse peut ouvrir à une présentation synthétique¹⁰. Une présentation orale, argumentée, de ses choix en termes de réalisation permet un travail concomitant sur la maîtrise des notions de STSS et sur les compétences orales.

On montre la diversité et la complémentarité entre les différentes composantes du système de soins qui tendent à répondre à la demande de soins des populations sur un territoire donné tout en garantissant la permanence, la qualité et la sécurité des soins¹¹. La notion de parcours de soins, de santé, est abordée et permet d'explicitier les nouvelles formes d'accompagnement des patients dans un contexte de transition démographique et épidémiologique¹².

L'accent est mis sur la place de la médecine de ville et du secteur ambulatoire, et également sur les établissements de santé dans le système de soins. On présente les missions de service public¹³. À partir d'exemples locaux ou nationaux, on veille à aborder avec les élèves ; les enjeux de nouvelles offres de soins et à repérer les différents leviers mobilisés (exemple 2020 : réseaux, groupements, communautés professionnelles).

Sur un territoire, on montre par exemple comment est assurée la permanence de soins.

Dans cette organisation, le lien qui existe entre accès aux soins, couverture sociale et réduction des inégalités doit être mis en évidence et on insiste sur le rôle central de la protection sociale dans l'universalisation de l'accès à la santé.

Ces travaux peuvent être renforcés par l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) au sein duquel, partant d'un fait social touchant la santé, des analyses similaires peuvent être menées sur l'organisation des politiques de santé publique dans d'autres pays.¹⁴

Quels politiques sociales et dispositifs d'action sociale pour favoriser le bien-être des individus et groupes et la cohésion sociale ?

L'étude des politiques sociales est développée en continuité avec les acquis de la classe de première sur l'ensemble des modules. Elle s'appuie sur l'analyse et l'exploitation de documents scientifiques ou techniques de qualité permettant le développement du socle de la culture spécifique au domaine.

Les activités proposées mobilisent les acquis du pôle méthodologique de première dans une démarche active et réflexive au service de la compréhension des politiques sociales et des dispositifs d'action sociale.

10. Ressource pour le professeur : possibilité de consulter en ligne différentes ressources nationales en veille syndromique : Bulletin national d'information OSCOUR et Bulletin d'information national SOS Médecins : <https://www.santepubliquefrance.fr/recherche/#search=&publications=donn%C3%A9es®ions=National&sort=date>
11. Ressource pour le professeur : le rapport de l'IGAS sur la mise en place des GHT (Bilan d'étape) publié en décembre 2019 est à ce titre très intéressant : http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2019-034r_tome_i_.pdf
12. Ressource pour l'enseignant : le lexique des parcours, publié par le ministère en charge de la santé - https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2016-01-11_lexique_vf.pdf
13. Ressource pour le professeur : possibilité de consulter l'article L6112-1 et suivant du code de la santé publique, relatif aux missions de service public des établissements de santé, accessible en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000020886450&cidTexte=LEGITEXT000006072665&dateTexte=20100124>
14. Ressource pour le professeur : le site du CLEISS, Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale, peut permettre des travaux sur différents systèmes de santé. Le NHS anglais (modèle nationalisé), ou encore le système de santé hollandais (Avec prime nominale et marchandisation des assurances santé) ou scandinave (système de santé finlandais décentralisé) : <https://www.cleiss.fr/docs/index.html>

Prenant appui sur les modules **Modes d'intervention en santé et action sociale** et **Protection sociale** de la classe de première, l'étude de différents dispositifs de lutte contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion sociale permet de lier le diagnostic des besoins sociaux sur un territoire avec les dispositifs et actions mis en place. Le lien entre les politiques sociales et les dispositifs de protection sociale est mis en évidence.

L'organisation et le fonctionnement des dispositifs et institutions sont étudiés à partir d'exemples locaux et de rencontres avec des professionnels du champ social. **Au moins un exemple de dispositif de lutte contre l'exclusion est étudié.**

Contenu	Capacités exigibles
<p>Des politiques sociales, vers l'action sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • approche historique, évolution des politiques sociales • de l'identification d'un problème social à l'élaboration d'une politique sociale • caractéristiques des politiques sociales • l'action sociale <p>Etude de dispositifs s'inscrivant dans une politique sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Périmètre de l'intervention : population, missions, objectifs • Modalités d'interventions auprès et avec des publics. • Acteurs du dispositif ; partenariat, complémentarité ; participation de la population • Cadre institutionnel et financement <p>Principales notions : <i>Action sociale - Association - Besoins sociaux - Collectivité publique - Contractualisation - Décentralisation - Partenariat - Politique sociale - Solidarité - Territoire d'action sociale - Traité, règlement européen ; texte législatif et réglementaire - Travail social</i></p>	<p>Montrer comment une politique sociale participe au bien-être de l'individu et des groupes sociaux, à la cohésion sociale</p> <p>Illustrer l'évolution de la place de l'usager dans les politiques sociales</p> <p>Présenter une politique sociale au regard d'un problème social contextualisé.</p> <p>Illustrer la pluralité des sources de financement de l'action sociale</p> <p>Montrer l'intérêt d'un diagnostic des besoins sociaux sur un territoire pour la conception d'une politique sociale locale, d'un dispositif</p> <p>Analyser un dispositif s'inscrivant dans une politique sociale.</p> <p>Analyser la diversité des interventions sociales et leur complémentarité en réponse à un problème social</p>
<p>Les relations entre les politiques sociales et les questions de santé font l'objet d'une première approche .</p>	

Conseils pédagogiques

La partie « politiques sociales » du module vise à montrer le processus de construction d'une politique d'action sociale de l'identification d'un problème social ou d'un besoin spécifique à la mise en œuvre d'actions pour y répondre.

La prise en compte du contexte historique permet de mieux cerner les évolutions des choix politiques en matière d'aide sociale, notamment le passage progressif de la charité¹⁵ à un système organisé d'action sociale ou encore des politiques catégorielles aux politiques

15. Ressource pour le professeur : émission de France culture « du bon » et du « mauvais pauvre » : une histoire de la charité, accessible en ligne : <https://www.franceculture.fr/emissions/matieres-a-penser/matieres-a-penser-emission-du-lundi-30-decembre-2019> et en complément un article particulièrement intéressant (réédité en 2013), d'un échange entre Marc de Montalembert et Robert Castel dans le cadre de la publication de l'ouvrage « la métamorphose de la question sociale » : en accès libre sur cairn : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2013-1-page-21.htm>

transversales. Les évolutions plus contemporaines comme le développement social local¹⁶, la prise en compte de l'usager comme acteur des politiques sociales doivent également être abordées¹⁷. Il s'agit de montrer l'influence des différents acteurs en présence dans l'élaboration d'une politique et dans son inscription sur l'agenda politique quand elle est reconnue comme une nouvelle priorité.

L'accent doit être mis sur la place de la solidarité, en tant que valeur, dans ces politiques et sur l'émergence de la prise en compte de l'usager comme acteur incontournable des politiques publiques¹⁸.

L'objectif de cette partie consiste à articuler l'étude d'une politique sociale à l'analyse de sa mise en œuvre concrète sur le terrain. La description de l'organisation et du fonctionnement d'un ou plusieurs dispositifs s'inscrivant dans une politique sociale servira à montrer la diversité et la nécessité d'une complémentarité avec d'autres acteurs de terrain ou partenaires. On privilégie les exemples locaux¹⁹ et une attention particulière sera portée à la place des usagers et à la participation de la population à ce dispositif.

À partir de documents d'approches variées (textes législatifs et réglementaires en vigueur, articles, documents audio et vidéo, documents techniques, visites, rencontres avec des professionnels du domaine...), les principes d'action sont étudiés de manière à pouvoir être transposés par les élèves. Les exemples doivent illustrer la nécessité d'approches plurielles (catégorielle, sectorielle, transversale) pour répondre à la diversité des problématiques sociales. En mobilisation des acquis de première, ils permettent également d'illustrer les différents modes d'intervention mis en œuvre dans ces politiques sur différentes échelles territoriales.

On insiste sur l'importance de réaliser un diagnostic des besoins sur un territoire afin de cerner les priorités sociales à prendre en compte pour l'élaboration des politiques sociales²⁰. Il est possible de montrer que ces diagnostics s'inscrivent de plus en plus dans des logiques de participation des populations. L'étude d'un exemple de diagnostic territorial partagé peut permettre de l'appréhender.

L'analyse de l'organisation des politiques sociales en France est l'occasion de mettre en évidence la recherche de synergie entre les acteurs (État, collectivités territoriales, secteur associatif, professionnels, usagers). Ces travaux peuvent être renforcés par l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) au sein duquel, partant de l'analyse de faits sociaux

16. Ressource pour le professeur : le portail « Apriles », réalisé par l'ODAS, regroupe de nombreux exemples d'initiatives locales s'inscrivant dans des démarches de développement social local.

17. Ressource pour le professeur : le rapport final d'étude « la participation des usagers dans les politiques sociales » de la DGCS, publié en 2016 permet de situer les différentes étapes historiques de cette participation et également de définir certaines notions clefs associées - https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/participation_inet_dgcs_rapport_final.pdf

18. Ressource pour le professeur : le descriptif du projet ANR « Lien social, Habitat, Situations de fragilité dans la ville innovante de 2030 LISOHASIF » propose une actualisation de l'état des connaissances sur les concepts de liens sociaux et de situations de fragilité. L'explicitation des étapes du projet de recherche est par ailleurs intéressante et permet de situer les méthodes actuelles dans des projets de recherche-action dans le secteur de l'intervention sociale - <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01289350>

19. Ressource pour le professeur : le dossier de la DREES de février 2019 relatif aux « politiques sociales locales » apporte de nombreux éléments de cadrage (logiques de gouvernance, acteurs, dispositifs, logiques de régulation) consultable en ligne : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd33.pdf>

20. Ressource pour le professeur : le « Guide méthodologique pour construire un diagnostic territorial partagé », CNSA, avril 2016 constitue une boîte à outils intéressante pour comprendre les principes et techniques mobilisées dans les démarches de diagnostic coconstruits, consultable en ligne : https://www.cnsa.fr/documentation/cnsa_-_dtp_version_definitive_validee.pdf

touchant au bien-être des populations, il est possible d'aborder, en réponse au besoin repéré, l'organisation des politiques sociale dans d'autres pays²¹. Une présentation orale, sur un temps limité, des acquis d'ETLV sur cette question permet de travailler les compétences attendues dans l'épreuve de Grand oral.

Une entrée macro-économique, même sous la forme d'une approche succincte, permet aux élèves de repérer la complexité des sources de financement mobilisées pour la mise en œuvre de dispositifs d'action sociale, et de prestations d'aide sociale. À ce titre, la transposition didactique des comptes de la protection sociale, (en partant, par exemple, sur le repérage de certaines dépenses d'aide sociale), permet aux élèves de visualiser les différentes composantes de la Protection sociale et de mieux approcher la place des logiques assistancielles, leurs finalités, et limites dans le cadre du repérage des besoins sociaux²².

Il peut être pertinent d'insister sur la pluralité des modes d'intervention. On distingue par exemple les actions menées dans l'urgence, privilégiant une situation d'assistance, de celle menée dans la durée, permettant un accompagnement individualisé. L'exemple de parcours de vie²³ peut ici être mobilisé. Les supports pédagogiques choisis doivent être l'occasion pour l'élève de porter un regard transversal et critique sur la diversité et la complémentarité des dispositifs et de leurs acteurs, et permettre la découverte de différents secteurs professionnels et métiers, pour affiner leurs souhaits d'orientation. Des interventions d'élèves sur ces questions peuvent participer à la formation aux compétences attendues dans le Grand oral.

On montre également l'action concertée des collectivités publiques et des acteurs du secteur associatif, particulièrement mobilisés sur certaines thématiques, en s'axant si possible sur des initiatives locales en s'autorisant, par exemple une ouverture à l'Economie sociale et solidaire (ESS).

Au final, la complexité des situations et les propositions pédagogiques associées conduisent l'élève à comprendre et à associer la pluralité et la nature des interventions sociales (ressources, accompagnement, hébergement), et à se questionner tant sur l'incidence de ces interventions sur le bien-être et la santé des personnes que sur le maintien des liens sociaux et le renforcement de la cohésion sociale à l'échelle d'un territoire

Pôle méthodologie

Comment les organisations sanitaires et sociales mettent en place un plan d'action pour améliorer la santé ou le bien-être des populations ?

Cette partie permet aux élèves de situer la place particulière du projet dans le secteur sanitaire et social et les caractéristiques spécifiques des actions dans ce secteur : diagnostic des besoins, place de la population cible, cadre juridique et politique, déontologie, éthique. L'étude de la démarche de projet, reliée à la culture en santé-social, prend ici tout son sens dans la perspective d'une poursuite d'études dans ce domaine.

21. Ressource pour le professeur : le site du [CLEISS](#) peut s'avérer utile pour ces illustrations avec les élèves.

22. Ressource pédagogique : les risques sociaux et leur prise en charge au sein de la protection sociale, in Le numérique au service de l'étude des questions de santé et sociales, éducol sept. 2019, consultable en ligne : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/ST2S/81/7/RA19_Lycees_Techno_ST2S_1re_STSS_Mobiliser_le_tableur_en_STSS_1198817.pdf

23. Ressources pour le professeur : parcours de vie et accompagnement Tome 2 : secteurs des politiques éducatives et sociales, Cahier des PEP, mai 2018, consultable en ligne : http://www.lespep.org/wp-content/uploads/2018/07/FEDEPEP_CahierDesPEP_n3_web.pdf

La démarche de projet mobilise les acquis de l'ensemble du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales, sur l'axe santé et sur l'axe social. Son étude permet aux élèves d'explorer, à partir d'un questionnement, les problèmes de santé et sociaux tels qu'ils sont appréhendés à l'origine d'un projet, et de pouvoir les lier avec la démarche entreprise et le contexte dans lequel elle s'inscrit. Elle permet d'étudier notamment le fonctionnement d'une organisation du secteur d'activité.

Les méthodes étudiées et les outils exploités sont systématiquement ancrés dans une démarche de projet précise qui permet d'appréhender la logique des choix effectués. Ainsi, cette partie conduit l'élève à une compréhension globale de la démarche de projet, intégrant les caractéristiques des différentes organisations qui y participent, et lui permet d'envisager l'importance de la coordination des acteurs, de la temporalité, du phasage au sein de la démarche de projet et de la place du public concerné.

La démarche de projet est étudiée à partir d'exemples locaux. Un recueil de données peut être effectué auprès des acteurs du champ de la santé et du social.

Contenu	Capacités exigibles
<p>Le projet dans son contexte</p> <p>Phases de la démarche de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • étude • conception du plan d'actions • mise en œuvre • évaluation <p>Place de la population cible dans la démarche de projet</p> <p>Principales notions : <i>Acteur - Contrainte - Coordination - Critères, indicateurs - Diagnostic - Évaluation - Mission - Objectif - Partenariat - Pilotage - Valorisation</i></p>	<p>Présenter les spécificités de la démarche de projet en santé social</p> <p>Analyser une démarche de projet du secteur de la santé ou social</p> <p>Construire un corpus documentaire à l'appui de l'analyse d'une démarche de projet</p> <p>Identifier le contexte dans lequel s'inscrit un projet</p> <p>Mobiliser la démarche d'étude pour l'analyse d'une situation dans le cadre d'un projet</p> <p>Justifier l'apport d'une étude à la démarche de projet dans laquelle elle s'inscrit.</p> <p>Concevoir tout ou partie d'une démarche de projet</p> <p>Expliquer le rôle des différents acteurs dans un projet</p>
<p>L'analyse de démarches de projet, la conception voire la participation à un projet porté par une structure ou un professionnel du secteur et adapté au cadre de formation des élèves, facilitent la compréhension de la démarche et aident à l'acquisition des capacités associées.</p>	

Retrouvez éduscol sur



Conseils pédagogiques

L'objectif de ce pôle est d'amener l'élève à comprendre comment se construit un projet et à repérer les spécificités de la démarche dans le secteur sanitaire et social. Ainsi, les élèves doivent être conduits à repérer les spécificités des méthodes appliquées au secteur sanitaire et social :

- répondre aux besoins individuels et collectifs dans le respect des droits fondamentaux de la personne ;
- associer l'ensemble des acteurs, dont le public concerné, à chaque étape de la démarche, notamment celle du partage du diagnostic, en tenant compte de leurs caractéristiques et spécificités ;
- être inscrits dans le cadre des politiques publiques en santé publique ou action sociale ;
- bénéficier le plus souvent de financements socialisés ;
- être inscrits dans un cadrage juridique spécifique (droits sociaux, droit de l'usager, professions et interventions réglementées, contrôle et tutelle).

L'étude des méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social vise, comme l'ensemble du programme de STSS, à construire le socle de la culture sanitaire et sociale et à développer les compétences nécessaires à la poursuite d'études supérieures ; elle ne forme pas l'élève de terminale à l'intervention (prévention, éducation pour la santé, intervention sociale, ...). Ainsi, à l'issue de sa formation en série ST2S, l'élève sait repérer et expliciter le déroulé d'une démarche (diagnostic et engagement du projet, liens entre les phases et leurs étapes, mobilisation du contexte comme périmètre d'action, approche des méthodes de pilotage et de coordination nécessaires, ...), et a acquis la capacité à questionner une démarche de projet en santé-social dans ses dimensions propres, rappelées ci-dessus.

Une documentation peut être fournie par le professeur ou recherchée par l'élève, dans le cadre de la constitution d'un corpus documentaire (Cf. programme de sciences et techniques sanitaires et sociales de première ST2S et eduscol : « La recherche documentaire en santé social » eduscol.education.fr/ - Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Juin 2019) et l'observation de terrain (visites, rencontres, interventions de professionnels...). Différents exemples de projets collectifs, relevant obligatoirement du domaine de la santé pour certains ou du domaine social pour d'autres, sont explorés. Il ne peut être envisagé l'étude ou la participation à une démarche de projet individuel.

Pour aider l'élève à comprendre la logique d'une démarche de projet, on s'appuie sur :

- les acquis de première en méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social afin de permettre à l'élève d'établir le lien entre la démarche suivie et l'importance du résultat obtenu à l'issue de l'étude pour construire le diagnostic. De plus, la mobilisation de la démarche d'étude l'aide à intérioriser l'intérêt et la nécessité d'appliquer une méthode pour appréhender une situation du secteur sanitaire et social.
- les acquis de première et de terminale en thématique.

Les méthodes et outils de la démarche de projet ne sont étudiés que s'ils sont en lien avec l'analyse d'une démarche précise. Il n'est en aucun cas attendu une étude exhaustive des méthodes et outils mais une réflexion sur leurs objectifs et intérêts dans un contexte donné.

La participation des élèves à tout ou partie d'un projet situé dans un cadre institutionnel local peut être envisagée en vue d'aider à rendre concret le contexte dans lequel un projet se déroule, de montrer qu'il influence le développement de la démarche de projet et que l'évaluation et la valorisation sont présentes tout au long du processus.

Le rôle du professeur, dans ce cadre est d'amener l'élève à analyser, à intégrer et à dépasser les ressentis tout en adoptant une démarche analytique qui favorise la prise de recul. L'étude de l'organisation ne doit pas être exhaustive, elle n'est qu'un élément du contexte à prendre en compte.

Lien avec le Grand oral

L'étude préparatoire au Grand oral que l'élève mène, seul ou en groupe, lui permet soit d'analyser une démarche de projet mise en œuvre par une structure, soit de concevoir une démarche de projet à partir d'un besoin qu'il a identifié.

Ainsi, l'élève est accompagné pour qu'il puisse développer l'une de ces capacités :

- analyser une démarche de projet du secteur de la santé ou social ;
- concevoir tout ou partie d'une démarche de projet.

Leur acquisition prend appui sur les autres capacités prévues au programme.

Vers le Grand oral²⁴

De l'étude au Grand oral

Dans le cadre de l'épreuve de l'oral terminal, l'élève doit construire deux questions supports sur lesquelles il doit être en capacité d'argumenter et d'apporter des éléments. Ceux-ci portent aussi bien sur le fond des questions que sur la démarche ou méthodologie qui lui ont permis de les construire et impliquent la construction progressive d'une distance nécessaire

Dans cet objectif, l'élève, seul ou en groupe, **mène une étude en STSS sur un fait d'actualité sanitaire ou sociale, une question ou un projet du champ de la santé ou du social**. Au cours de cette étude, l'élève doit obligatoirement se questionner sur une démarche de projet qu'il aura été amené à croiser lors de ses recherches : démarche de projet à l'origine de l'étude, ou qui éclaire, prolonge l'étude. Il mobilise ses acquis de STSS : STSS-MA3S, acquis bien sûr ancrés en STSS-Thématique.

Au cours de cette étude et des différentes rencontres, lectures qu'elle a permises, il repère, choisit, voire construit deux questions qui l'intéressent ; il engage la recherche d'éléments de réponse pour chacune. Il prépare la **présentation de chacune de ces questions** : expliquer comment elle a émergé, argumenter son intérêt/ses enjeux, la mettre en perspective et présenter les éléments de réponse qu'il a pu construire et la démarche qu'il a suivie pour l'approcher/élaborer.

L'étude qu'il a menée, la réflexion qu'il a engagée en lien avec ses questions supports participent à la construction de son projet post-baccalauréat, en le confirmant ou en l'amenant à le réorienter. Ainsi, ses réflexions et son investissement, concernant tant son

24. Arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat technologique, Note de service n° 2020-037 (NOR : MENE2002781N) du 11-2-2020 relative à l'épreuve orale dite « Grand oral » de la classe de terminale de la voie technologique à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

questionnement, sa recherche que les différentes actions qu'il aura pu mener sur les deux années du cycle seront non seulement la base de son projet motivé, mais aussi celle du troisième temps de l'épreuve.

Lors de l'épreuve, le jury choisit l'une de ces deux questions. **Le candidat mène alors la présentation de cette question sans note**, sur cinq minutes et de manière à ce qu'il puisse être évalué sur ses capacités argumentatives et ses qualités oratoires.

Cette présentation est prolongée par un entretien au cours duquel le jury amène le candidat à préciser et à approfondir **certains points de la présentation qu'il a effectuée** de manière à évaluer la solidité des connaissances du candidat, sa réflexion (STSS pôles méthodologiques et pôles thématiques, et selon le sujet, C-BPH) et ses capacités argumentatives.

Dans un troisième temps, le candidat explique en quoi le questionnement qu'il a développé ou l'étude qu'il a menée lui ont permis d'enrichir son **projet de poursuite d'études ou professionnel**, de le faire évoluer ou de le réorienter. **Sans que sa réflexion ne soit forcément limitée par l'étude menée**, il expose les différentes étapes de la maturation de son projet d'orientation et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.

Les compétences orales et l'enseignement de STSS

Diverses situations pédagogiques en lien avec le programme de STSS peuvent permettre de développer la capacité à parler en public, à argumenter et entrer dans un dialogue en témoignant de l'écoute de son interlocuteur.

Le développement de ces compétences s'appuie sur la prise en compte régulière de leur acquisition par l'élève. Comme pour toute action de formation, un diagnostic de leur maîtrise en début d'année et de séquence est effectué, ouvrant à un projet de formation construit avec chacun des élèves et mis en œuvre dans l'ensemble des enseignements. Un projet d'équipe doit donc être construit en ce sens, ouvrant au travail sur les différentes dimensions de l'oral dans l'ensemble des disciplines.

Pour aider à la progression des apprentissages, le professeur doit expliciter ses objectifs relatifs à la pratique de l'oral pour chaque séance où elle travaillée. Cet enseignement explicite permet à chaque élève de développer sa réflexion sur son projet de formation ainsi que ses compétences.

Il convient d'éviter une charge cognitive trop importante ; à cette fin, un choix sur les sujets travaillés, sur la place de la séance dans l'emploi du temps des élèves est indispensable afin de rendre possible le double travail, disciplinaire et sur l'oral. Ainsi, il n'est pas pertinent de développer un enseignement explicite de l'oral dans toutes les séances au sens de travail conscientisé. Les séances où le travail sur l'oral est prévu doivent donc être identifiées avec précaution.

Nous proposons ci-après quelques exemples de situations pédagogiques en STSS qui permettent de travailler une ou plusieurs des compétences attendues dans le Grand oral, dans leur totalité ou dans l'une de leurs dimensions y compris celle de la construction du Projet personnel d'orientation (PPO) de l'élève. Elles prennent appui sur la pratique pédagogique habituelle en STSS, qu'il s'agit d'ouvrir à la formation aux compétences liées à l'oral.

Le travail sur ces compétences participe à la formation des futurs étudiants que sont les élèves de ST2S, futurs citoyens aussi.

Type	Illustration en STSS	Dimension de la pratique de l'oral
Lecture orale d'un document utilisé pour une activité pédagogique	<p>Un élève est chargé de préparer la lecture d'un document ressources qui sera base d'un travail en appui du cours ou d'un temps d'activité.</p> <p>Le choix de l'élève pour un texte précis tient compte de son aisance en lecture et de la longueur du texte, de son niveau de complexité, dans une approche progressive cohérente avec une dynamique de formation. L'élève est prévenu au moins une semaine en amont, et un de ses camarades est chargé de l'accompagner dans la préparation de la lecture.</p> <p>La préparation de la lecture est enregistrée au moins sur trois temps : pour la première lecture, une relecture d'ajustement et une dernière lecture avant la séance. L'enregistrement permet à l'élève de pouvoir repérer ses progrès. Il en garde ainsi mémoire. L'accompagnement mené par le camarade de l'élève qui fait la lecture est aussi formateur pour lui.</p> <p>Les autres élèves doivent écouter puis mener un travail, questionner si besoin.</p> <p>Le professeur peut leur demander de présenter à l'oral la phrase, l'idée qui les a marqués.</p>	<p>Utilisation de la voix</p> <p>Prise de parole en continu</p> <p>Écoute</p>
Intervention en classe	<p>Les élèves sont conviés à illustrer un concept par un exemple précis (exemple problème de santé).</p> <p>Un élève est appelé à présenter et argumenter une proposition.</p> <p>Un autre élève est chargé de valider, ou pas, la proposition en dialogue avec l'élève qui a présenté.</p>	<p>Utilisation de la voix</p> <p>Prise de parole en continu</p> <p>Argumentation</p> <p>Écoute</p> <p>Argumentation</p> <p>Capacité à entrer en interaction</p>
Interviewer un professionnel du domaine concernant une intervention en santé-social, ...	<p>En fonction du déroulé du cours, les élèves sont invités à préparer et réaliser l'interview d'un professionnel du champ santé-social choisi pour illustrer un point du cours.</p> <p>Cet interview, dont l'enregistrement suppose l'accord du professionnel, peut ensuite être travaillé en classe tant pour son apport aux STSS qu'en termes d'évaluation formative des compétences d'oralité.</p>	<p>Utilisation de la voix</p> <p>Capacité à entrer en interaction</p> <p>Écoute</p> <p>Apport au PPO</p>
Rendre compte d'un travail collectif à l'issue d'une activité pédagogique (type activité technologique)	<p>Les élèves réalisent une synthèse individuelle de ce qui les a intéressés, des apports du travail mené, des progrès qu'ils ont effectués pendant cette activité technologique, de ce qu'ils auraient aimé approfondir...</p>	<p>Élaboration d'un questionnement personnel</p> <p>Utilisation de la voix</p> <p>Prise de parole en continu</p> <p>Conduire et exprimer une argumentation personnelle</p>

Retrouvez éduscol sur



Type	Illustration en STSS	Dimension de la pratique de l'oral
Présenter l'apport d'une activité pédagogique	<p>Une activité amenant à un construit complexe est réalisée, corrigée.</p> <p>Un élève doit présenter la semaine suivante l'apport de l'activité réalisée à la compréhension des questions de santé ou sociales telles qu'elles se présentent dans la société française. Cet exposé est demandé dans un temps contraint (cinq minutes, par exemple) et sans support.</p>	<p>Élaboration d'un questionnaire personnel</p> <p>Utilisation de la voix</p> <p>Prise de parole en continu</p> <p>Mobilisation des connaissances</p>
Revue de projet dans le cadre d'une activité technologique développée sur plusieurs séances	<p>Un élève par groupe est chargé de venir présenter l'avancée du travail du groupe, les ajustements éventuellement envisagés et la projection sur la prochaine séance.</p> <p>Des élèves sont missionnés pour conseiller l'élève dans sa démarche.</p>	<p>Prise de parole en continu</p> <p>Conduire et exprimer une argumentation personnelle</p> <p>Capacité à entrer en interaction</p>
Améliorer la santé, le bien-être des populations : un exposé de cinq minutes construit au choix de l'élève	<p>L'élève doit choisir une actualité, un fait, une observation et présenter les raisons de son choix : question vive ? intérêt personnel ? lien enseignement ? fait, observation qui l'a surpris ? ...</p> <p>Les autres élèves sont invités à faire le point sur les connaissances utiles à la compréhension de cette actualité.</p> <p>Remarque : selon la progression des acquis de l'élève, il est possible de choisir ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enregistrement audio de la présentation de l'actualité seule, voire des échanges avec les autres élèves ; • un exposé face à la classe, suivi de questions de mobilisation des connaissances par les autres élèves ; • la mise en place d'échanges avec les autres élèves sur le choix réalisé. <p>Des présentations inter classes voire en distanciel peuvent être envisagées pour renforcer l'ouverture culturelle et la valorisation des travaux menés par les élèves.</p>	<p>Élaboration d'un questionnaire personnel</p> <p>Prise de parole en continu</p> <p>Conduire et exprimer une argumentation personnelle</p> <p>Écoute</p> <p>Mobilisation des connaissances</p> <p>Capacité à entrer en interaction</p>
Présenter les principaux enseignements du cours de la semaine précédente	<p>Chaque semaine, des élèves préparent cette synthèse que l'un d'entre eux présente à la classe ; les autres élèves peuvent questionner, faire retour après l'exposé et le groupe d'élève répond.</p> <p>Niveaux possibles selon ce que l'on souhaite travailler et la situation de l'activité dans la progression de l'élève qui intervient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • enregistrement audio mis à disposition des autres élèves ; • enregistrement vidéo, qui, comme l'enregistrement oral, permet à l'élève de travailler ses compétences à partir des enregistrements réalisés ; • présentation devant la classe. 	<p>Prise de parole en continue</p> <p>Conduire et exprimer une argumentation personnelle</p> <p>Écoute</p> <p>Capacité à entrer en interaction</p>
Présenter les apports issus de l'enseignement d'ETLV ou de la PCS, de la BPH	<p>L'élève choisi un axe issu de la précédente séquence d'ETLV, ou de physique – chimie pour la santé, de Biologie physiopathologie humaines dont il souhaite présenter l'apport à l'étude des questions de santé ou sociales en STSS.</p>	<p>Élaboration d'un questionnaire personnel</p> <p>Prise de parole en continu</p> <p>Conduire et exprimer une argumentation personnelle</p>

Type	Illustration en STSS	Dimension de la pratique de l'oral
Argumenter un choix, confronter des positions	<p>Argumentation dans le cadre de choix effectués en recherche documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> un élève présente les documents retenus et justifie ses choix ; un autre élève est chargé d'exprimer son avis sur les choix réalisés. <p>Une étude sur une question de santé ou sociale est menée, les élèves ont construit leurs hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> présenter l'hypothèse proposée et sa construction, argumenter ses choix ; échanger avec les autres élèves qui doivent valider le choix dans le cadre de l'étude portée par la classe. <p>Type jeu de rôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> les groupes travaillent sur des entrées différentes d'une question de santé ou sociale permettant la confrontation ; un représentant de chaque groupe est amené à présenter les éléments correspondants à la position du groupe devant un élève en position d'arbitre, puis à réagir à ses retours ; selon le thème choisi, il est possible d'inviter les élèves à faire le lien avec leur projet d'étude ou professionnel, pour dire en quoi cela le conforte, le questionne voire l'amène à modifier son projet. 	<p>Pour l'ensemble de ces propositions.</p> <p>Prise de parole en continue</p> <p>Conduire et exprimer une argumentation personnelle</p> <p>Écoute</p> <p>Capacité à entrer en interaction</p>

Pour chacune de ces propositions, il est possible de demander à l'élève ou à chacun des élèves qui interviennent de solliciter un retour sur des aspects particuliers des compétences orales qu'il travaille. L'élève intervenant est ainsi pilote de la dynamique de formation qui le concerne. Il peut rapprocher les retours de ses camarades de sa propre évaluation et modifier ainsi son évaluation des compétences orales qu'il travaille.